

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA GIRONDE
COMMUNE DE CAMIRAN**

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 05 JUIN 2026**

L'an deux mille vingt-six, le, le conseil municipal dûment convoqué en date du 05 mai 2026, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Camiran, sous la présidence de Monsieur Bastien MERCIER, maire

Présents : DE TREGOMAIN Sylvette, CERTAIN Damien, DELOUBES Claudine, BONNAFOUS Mathieu, DE LACROIX Pascale, MANFE Christophe GAUBERT Manon, MONVILLE François, GALLISSAIRE Marie-Christine, MARTIN Gaël dans leurs fonctions de conseillers Municipaux, Mme DELOUBES Claudine

Mme GALISSAIRE Marie-Christine a été désignée comme secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION N° 2026-39 REMPLACE LA DELIBERATION N°2026-20

Objet : Désignation des délégués intercommunaux – Syndicat Départemental Énergies et Environnement de la Gironde (SDEEG)

Membres en exercice : 11 Présents : 11 Abstention : 0 Pour : 11 Contre : 0

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que, suite au renouvellement du conseil municipal, L'obligation pour la commune de désigner **2 délégués titulaires** pour siéger au sein de la **Commission Locale de l'Électricité (CLE)**, et **1 délégué titulaire** pour siéger au **Comité Syndical** au titre des compétences optionnelles, décision unanime du conseil municipal

1. Pour la Commission Locale de l'Électricité (CLE) :

○ **2 délégués titulaires :**

- BONNAFOUS Mathieu
- MERCIER Bastien

2. Pour le Comité Syndical (compétences optionnelles) :

○ **1 délégué titulaire :**

- BONNAFOUS Mathieu

DÉLIBÉRATION N° 2026-40

OBJET : Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Le Conseil Municipal dresse la liste de 12 contribuables (selon la population) répondant aux conditions de l'article 1650 du CGI,

6 titulaires :

- MERCIER Bastien,
- CERTAIN Damien,
- DE TREGOMAIN Sylvette,
- BONNAFOUS Mathieu,
- MONVILLE François,

- DELOUBES Claudine.

6 suppléants :

- GALISSAIRE Marie-Christine,
- DELACROIX Pascale,
- MANFE Christophe,
- MARTIN Gaël,
- GAUBERT Manon,
- NOEL Véronique.

DELIBERATION N° 2026-41

Objet : Désignation des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Le Conseil Municipal procède à l'élection de 1 **délégué** parmi ses membres.

Résultats :

- Nombre de bulletins exprimés : 11 ;
- Majorité absolue requise : 6 ;
- Est élu délégué :
MERCIER BASTIEN, 11 voix ;

Le Conseil Municipal procède à l'élection des **3 suppléants** parmi ses membres.

Résultats :

- Nombre de bulletins exprimés : 11 ;
- Majorité absolue requise : 6 ;
- Sont élus suppléants :
 1. DELACROIX Pascale, 11 voix ;
 2. CERTAIN Damien, 11 voix ;
 3. GAUBERT Manon, 11 voix.

QUESTIONS DIVERSES :

Aucune question.

Fin de séance : 19h

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Maire,

Le Secrétaire de Séance

